

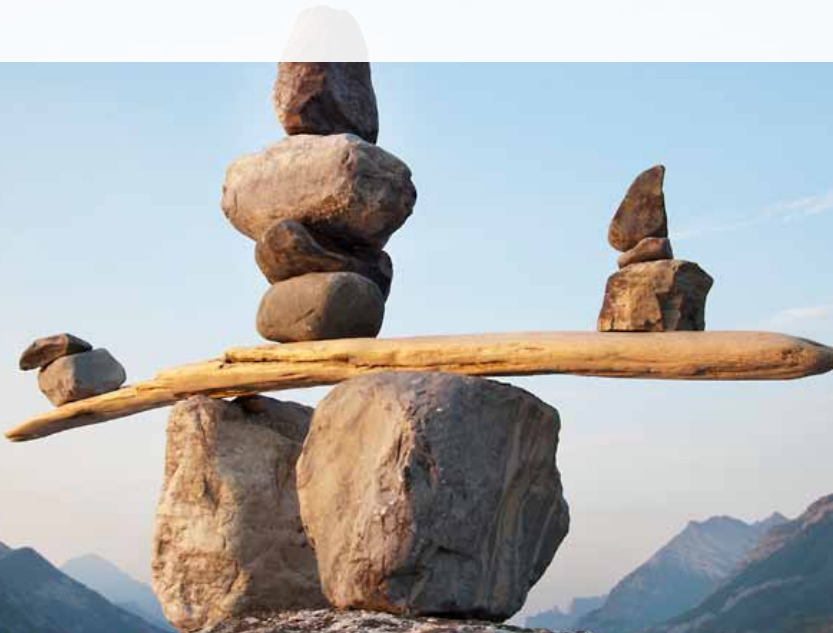


**SCHOOL MENTAL HEALTH-ASSIST**  
**ÉQUIPE D'APPUI POUR LA SANTÉ**  
**MENTALE DANS LES ÉCOLES**

# **PLANIFICATION DE PRATIQUES DURABLES LIÉES À LA SANTÉ MENTALE ET AU BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE :**

*INTENTIONNEL, SYSTÉMATIQUE ET EXPLICITE*

**PRÉPARER LE TERRAIN À L'AIDE DES**  
**10 CONDITIONS**  
**ORGANISATIONNELLES PRINCIPALES**





## PRÉPARER LE TERRAIN

Les écoles sont d'excellents endroits où améliorer les compétences, les attitudes, les connaissances et les habitudes qui soutiennent la santé mentale et le bien-être de TOUS les élèves.

Les éducatrices et éducateurs sont particulièrement bien placés pour identifier et offrir le soutien approprié aux élèves qui semblent souffrir de problèmes socio-affectifs ou de dépendances.

Les éducatrices et éducateurs ne sont pas des professionnels de la santé mentale, mais ils peuvent aider à procurer aux élèves une raison d'être, un sentiment d'espoir, d'appartenance et d'importance grâce à l'enseignement direct et aux interactions quotidiennes dans des environnements scolaires tolérants et sécuritaires.

Souvent, l'enthousiasme initial lié à l'offre d'un nouveau programme en soutien de la santé mentale et du bien-être des élèves à l'école est considérable. En effet, le marché est saturé de programmes, de services, de conférences et de campagnes qui ont été créés en vue de favoriser la santé mentale et le bien-être des élèves et à prévenir les problèmes socio-affectifs ou de dépendances.

Malheureusement, il s'avère souvent difficile d'adopter, de maintenir et d'intensifier ces efforts à long terme. Pour adopter des pratiques efficaces, il est essentiel de d'abord d'établir les bases d'un programme de promotion et de prévention de qualité en matière de santé mentale, fondées sur des données probantes.

L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles a défini dix conditions organisationnelles qui augmentent les probabilités d'établir des pratiques en santé mentale et en bien-être durables et efficaces dans les écoles.

## 10 CONDITIONS ORGANISATIONNELLES PRINCIPALES

*Lorsque les écoles et les Conseils scolaires respectent ces conditions de base, ils sont plus en mesure de maintenir des pratiques de qualité en matière de santé mentale et de bien-être à l'école!*

1. Engagement
2. Équipe de leadership en matière de santé mentale
3. Vision claire et ciblée
4. Communication et langage commun
5. Évaluation des besoins et des capacités
6. Processus normalisés
7. Apprentissage professionnel systématique
8. Stratégie et plan d'action en matière de santé mentale
9. Collaboration à grande échelle
10. Surveillance continue de la qualité

Les écoles sont d'excellents endroits où améliorer les compétences, les attitudes, les connaissances et les habitudes qui soutiennent la santé mentale et le bien-être de TOUS les élèves.

# 1. ENGAGEMENT

Lorsque de hauts dirigeants font preuve d'un engagement envers la santé mentale et le bien être des élèves, d'autres intervenants du Conseil suivent l'exemple. Ces activités d'engagement constituent une priorité, et des efforts sont faits pour les harmoniser avec les activités de base des écoles. L'engagement a un effet d'entraînement : lorsque des leaders scolaires font preuve d'engagement, le personnel scolaire est motivé à en faire sa priorité également.

Dans quelle mesure avons-nous observé **DE L'ENGAGEMENT** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons une équipe de haute direction qui comprend et assume son rôle de soutien des conditions organisationnelles en faveur des pratiques efficaces de santé mentale et de bien être à l'école;
- avons une équipe de haute direction qui harmonise les initiatives de santé mentale et de bien être pour les intégrer aux autres priorités du Conseil;
- avons une équipe de haute direction qui comprend le système communautaire de santé mentale dans son ensemble et qui peut définir le rôle du Conseil scolaire et de ses professionnels au sein du système de soins;
- avons au moins un cadre supérieur ayant des responsabilités précises liées à la santé mentale et au bien-être;
- avons au moins un cadre supérieur qui participe régulièrement aux réunions de leadership en matière de santé mentale et de bien être ainsi qu'à la planification de la santé mentale communautaire.

*Remarque : les énoncés sont formulés de façon à tenir compte des conditions organisationnelles du Conseil, mais ils peuvent facilement s'appliquer aux conditions des écoles (par exemple, en remplaçant « cadre supérieur » par « directeur d'école »).*

*\*You make wish to reflect on progress for each item using an implementation scale. For example:*

0 = Awareness / Contemplation

4 = Partial Implementation

1 = Exploration

5 = Full Implementation

2 = Installation

6 = Sustainability

3 = Initial Implementation



# 2. ÉQUIPES DE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Chacun doit y mettre du sien. L'adoption de pratiques de santé mentale et de bien être efficaces au sein des écoles exige un travail d'équipe. Les Conseils et les écoles bénéficient d'équipes de leadership en matière de santé mentale et de bien être qui les aident à élaborer et à mettre en œuvre la stratégie et le plan d'action de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Il peut s'avérer utile d'intégrer les intervenants clés, y compris les familles et les élèves, à l'Équipe de leadership en matière de santé mentale, pour s'assurer que les initiatives auront véritablement une incidence positive.

Dans quelle mesure avons-nous des **ÉQUIPES DE LEADERSHIP EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons une équipe de leadership en matière de santé mentale et de bien être multidisciplinaire et multidimensionnelle qui met l'accent sur la santé mentale et les dépendances des élèves;
- avons établi et respectons un mandat clair pour notre équipe de leadership en matière de santé mentale et de bien être;
- réunissons toutes les personnes pouvant apporter leur contribution à l'initiative de leadership en matière de santé mentale et de bien être (en ce qui a trait à l'expertise, à l'influence, aux relations et à la représentation);
- mobilisons les familles et les jeunes, dont la participation est importante pour l'équipe de leadership;
- avons une relation enrichissante avec les partenaires communautaires approuvés par le Conseil.

### 3. VISION CLAIRE ET CIBLÉE

Dans quelle mesure avons-nous une **VISION CLAIRE ET CIBLÉE** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons développé une vision concernant la santé mentale et le bien être des élèves, en collaboration avec les intervenants clés du Conseil et de la communauté;
- avons fait en sorte que cette vision soit ambitieuse, mais également ciblée et contextualisée, et qu'elle serve de référence ultime pour nos décisions (lorsque nous ne savons pas quel choix faire, nous nous fions à notre vision);
- avons une équipe de haute direction et des conseillères et conseillers scolaires qui approuvent notre vision en matière de santé mentale et de bien être;
- avons une vision de la santé mentale et du bien être des élèves qui s'accorde explicitement à la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances;
- prévoyons revoir notre vision tous les trois ans, dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie, pour nous assurer qu'elle reste pertinente.

Comme l'a dit un jour l'ancien joueur de baseball professionnel Yogi Berra, « Si on ne sait pas où on va, on arrive ailleurs ». Dans le domaine de la santé mentale et du bien être à l'école, plusieurs orientations sont possibles. C'est pourquoi il est essentiel pour les Conseils scolaires et les écoles de garder à l'esprit leur objectif ultime afin d'éviter d'entreprendre des initiatives bien intentionnées, mais qui les éloignent de la vision de santé mentale et de bien être des élèves. L'harmonisation avec le plan d'amélioration du Conseil et de l'école est nécessaire à la durabilité des initiatives.



### 4. COMMUNICATION ET LANGAGE COMMUN

Le domaine de la santé mentale et du bien être est complexe et délicat. La vision, la stratégie et les initiatives connexes doivent être régulièrement communiquées, de façon réfléchie, aux intervenants clés du Conseil et de la communauté à l'aide de diverses méthodes. La création d'un langage commun au sein des écoles et entre elles, ainsi qu'avec les familles et la communauté, est une bonne façon d'éviter les malentendus.

**REMARQUE SUR LE LANGAGE COMMUN :** Dans le présent document, nous utilisons le terme « santé mentale et bien être » pour désigner de façon plus générale l'ensemble du continuum des besoins et des mesures de soutien pour la promotion de la santé mentale et du bien être, la prévention des problèmes de santé mentale et des dépendances chez les jeunes à risque, et les interventions liés à la santé mentale et aux dépendances pour nos élèves les plus vulnérables. Les dépendances, y compris le mauvais usage des substances, font partie de ce vaste continuum de besoins et de mesures de soutien dans ce domaine.

Dans quelle mesure avons-nous observé une **COMMUNICATION ET UN LANGAGE COMMUN** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons un plan de communication cohérent lié à la santé mentale et au bien être des élèves;
- communiquons aux départements et aux écoles la vision et la stratégie du district pour la santé mentale et le bien être à l'école;
- communiquons cette vision et cette stratégie à la communauté en général, en respectant la diversité et les besoins en matière de connaissances;
- donnons aux intervenants l'occasion de s'exprimer sur les directives de leur conseil relatives à la santé mentale et au bien être des élèves;
- résolvons de manière respectueuse les différends en matière de terminologie avec les écoles et les partenaires communautaires.

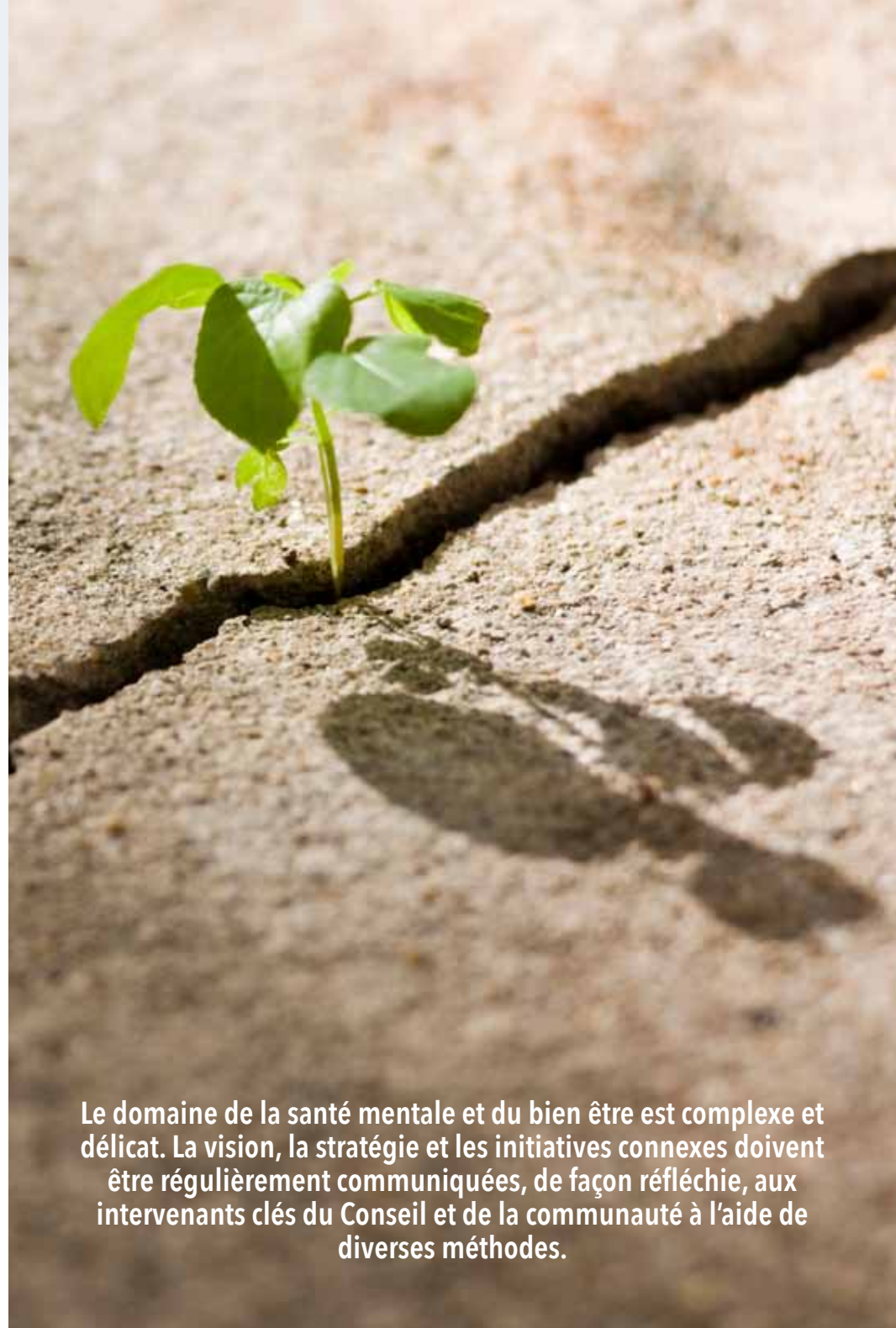
## 5. ÉVALUATION DES BESOINS ET DES CAPACITÉS

Les données d'évaluation doivent constituer la base de la stratégie et du plan d'action de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Le repérage des ressources du Conseil et des écoles (notamment des programmes et des services actuels), les données administratives (p. ex. sur l'assiduité des élèves), l'information sur les dossiers en cours (comme les données sur l'aiguillage) et les sondages d'opinion (p. ex. sur le climat scolaire) peuvent tous donner une idée des forces, des besoins et des priorités des écoles ou du Conseil.

Dans quelle mesure avons-nous **ÉVALUÉ LES BESOINS ET LES CAPACITÉS** du Conseil et de ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons recueilli les données des diverses écoles sur la mise en correspondance des ressources pour orienter la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances;
- avons consulté un éventail de nos intervenants pour connaître leurs diverses opinions sur les forces, les besoins et les priorités ayant trait à la santé mentale et au bien être des élèves et de leur famille;
- avons consulté un éventail d'intervenants communautaires pour connaître leurs diverses opinions sur les forces, les besoins et les priorités ayant trait à la santé mentale et au bien être des membres de la communauté;
- avons examiné nos données ainsi que les données communautaires et provinciales pour mieux cerner les domaines à privilégier;
- avons mis à jour nos données d'évaluation initiales (notamment sur la mise en correspondance des ressources et la consultation) pour orienter l'amélioration de la stratégie et du plan d'action de santé mentale et de lutte contre les dépendances.



**Le domaine de la santé mentale et du bien être est complexe et délicat. La vision, la stratégie et les initiatives connexes doivent être régulièrement communiquées, de façon réfléchie, aux intervenants clés du Conseil et de la communauté à l'aide de diverses méthodes.**

## 6. PROCESSUS NORMALISÉS

Dans le passé, les initiatives de santé mentale et de bien être à l'école ont souvent été mises en œuvre de façon progressive. L'élaboration de processus et de protocoles normalisés avec les intervenants clés peut faciliter l'uniformisation des pratiques entre les écoles, les Conseils et les communautés pour que tous sachent à quoi s'attendre. Il peut être très utile d'établir des processus dans des domaines comme la prévention du suicide, la postvention et la gestion des risques, les voies d'accès aux services, ainsi que la sélection ou la mise en œuvre de programmes fondés sur des données probantes.

Dans quelle mesure avons-nous établi des **PROCESSUS NORMALISÉS** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons rédigé des descriptions claires des rôles et des services relatifs à la santé mentale et au bien être des élèves dans le district;
- avons clairement établi des voies d'accès aux soins pour les élèves vulnérables qui engloberont toutes les étapes et seront comprises par le personnel, les élèves, leur famille et les partenaires communautaires;
- avons mis en place des protocoles à jour de prévention du suicide ainsi que de postvention et de gestion des risques;
- avons prévu des protocoles de sélection des programmes de promotion de la santé mentale et de prévention des problèmes socio-affectifs ou de dépendances dans les écoles;
- avons prévu des protocoles de sélection des stratégies d'engagement des jeunes et de leur famille ainsi que de renforcement des connaissances sur la santé mentale.



## 7. APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL SYSTÉMATIQUE

Tous les membres du Conseil scolaire doivent être sensibilisés à la santé mentale, à différents degrés : ceux qui travaillent directement avec les élèves doivent posséder une connaissance approfondie du sujet, et ceux qui aident les jeunes les plus vulnérables doivent se faire offrir un apprentissage professionnel d'expert. Faire en sorte que l'apprentissage professionnel se propage naturellement par effet d'entraînement dans l'ensemble du district permet de veiller à ce que tous les adultes reçoivent du soutien pour favoriser la santé mentale et le bien être des élèves conformément au rôle qu'ils jouent.

Dans quelle mesure avons-nous établi un **APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL SYSTÉMATIQUE** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- faisons en sorte que l'apprentissage professionnel se propage par effet d'entraînement pour nous assurer d'informer tous les membres du système sur la santé mentale et le bien être;
- veillons à ce que le contenu des ateliers, des documents écrits ou des sites Web recommandés, notamment, soit fondé sur des connaissances à jour étayées par la recherche;
- veillons à ce que ce contenu soit inclusif et respectueux de la diversité de notre communauté;
- évitons d'utiliser les présentations ponctuelles de spécialistes externes comme seul véhicule de connaissances;
- offrons une formation d'expert aux professionnels de la santé mentale du district qui aident les élèves les plus vulnérables.



## 8. STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE SANTÉ MENTALE

Nous avons besoin d'un plan efficace pour traduire en actions notre vision de la santé mentale et du bien être dans les écoles. L'élaboration conjointe de la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances (sur trois ans) et d'un plan d'action connexe (annuel) nous permettra d'uniformiser et d'harmoniser les activités du district et de ses écoles. L'établissement de plans fondés sur une évaluation authentique des forces, des priorités et des besoins locaux facilitera la communication de notre orientation et l'engagement des intervenants clés.

Dans quelle mesure avons-nous établi une **STRATÉGIE ET UN PLAN D'ACTION DE SANTÉ MENTALE** dans le Conseil ou ses écoles? \*

**En tant que Conseil scolaire, nous :**

- avons établi par écrit la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances (sur trois ans) et le plan d'action connexe pour l'année en cours;
- recevons le soutien total de l'équipe de leadership en matière de santé mentale et de bien être, du conseil de la haute direction ainsi que des conseillères et des conseillers scolaires relativement à la stratégie et au plan d'action que nous avons rédigés;
- fixons un nombre limité de priorités précises et réalistes pour chaque cycle de mise en œuvre;
- mettons l'accent sur les conditions organisationnelles d'abord, puis sur le renforcement des capacités du personnel et enfin sur la sélection des programmes de promotion de la santé mentale et de prévention des problèmes;
- tenons compte des besoins de populations vulnérables dans notre communauté pour préparer notre stratégie et notre plan d'action de santé mentale.

## 9. COLLABORATION À GRANDE ÉCHELLE

Aucune personne, aucun département, ni aucun établissement ne peuvent assumer l'entière responsabilité de la santé mentale et du bien être des élèves. Il faut établir des partenariats solides entre les familles, la communauté, le gouvernement et le Conseil pour veiller à ce que les environnements scolaires favorisent la santé mentale et à ce que les élèves sachent à qui s'adresser s'ils éprouvent des problèmes liés à leur bien être. L'élaboration conjointe de systèmes de soins facilitant l'accès aux services requis est compliquée, et repose largement sur la confiance, la compréhension et le respect entre partenaires.

Dans quelle mesure existe-t il une **COLLABORATION À GRANDE ÉCHELLE** dans le Conseil ou ses écoles? \*

### En tant que Conseil scolaire, nous :

- veillons à ce que les relations entre les membres de notre personnel soient fondées sur le respect, la confiance et un dialogue collaboratif;
- tissons des liens de respect et de confiance avec les élèves et leur famille pour discuter de santé mentale et de bien être;
- tissons des liens de respect et de confiance avec nos partenaires communautaires, y compris ceux qui offrent leurs services à des populations précises;
- utilisons un modèle de création et de prise de décisions conjointes qui comprend l'invitation des intervenants clés à des discussions sur les ressources et les services qui les concernent;
- avons contribué à soutenir la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances en évaluant nos forces, besoins et rôles internes ainsi qu'en participant au processus de planification communautaire.



## 10. SURVEILLANCE CONTINUE DE LA QUALITÉ

Les cycles de surveillance continue de la qualité comprenant le suivi des progrès sont souvent utilisés pour évaluer le rendement des élèves, des écoles et des Conseils. Ces pratiques peuvent être appliquées à la surveillance de la stratégie et du plan d'action de santé mentale et de lutte contre les dépendances du district pour améliorer le bien-être des élèves. Les Conseils et les écoles peuvent choisir des indicateurs de processus et de résultat afin de démontrer les progrès accomplis relativement à la santé mentale et au bien être des élèves.

Dans quelle mesure effectuons-nous une **SURVEILLANCE CONTINUE DE LA QUALITÉ** dans le Conseil ou ses écoles? \*

### En tant que Conseil scolaire, nous :

- communiquons les résultats du Sondage sur la santé mentale et les dépendances à l'Équipe de leadership en matière de santé mentale et aux autres intervenants clés pour faciliter la prise des décisions sur les priorités et les objectifs liés au bien-être des élèves;
- examinons et transmettons les constatations tirées des autres ensembles de données locaux, nationaux et du district qui peuvent aider à comprendre les points de vue des élèves en matière de santé mentale et de bien être;
- incluons des indicateurs de progrès dans notre plan d'action annuel et les cycles de mise en œuvre pour mesurer l'atteinte de nos objectifs;
- utilisons des outils de mesure rigoureux pour suivre les résultats du personnel et des élèves;
- comprenons et appliquons des lignes directrices en matière d'éthique à la collecte des données des écoles.





**POUR EN SAVOIR PLUS ET POUR CONSULTER  
NOS RESSOURCES :**

**VISITEZ NOTRE SITE :** [www.smh-assist.ca](http://www.smh-assist.ca).  
**SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER :** @SMHASSIST

**ÉCRIVEZ-NOUS :**

Kathy Short, titulaire d'un doctorat en psychologie clinique  
Directrice, Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles  
[kshort@hwdsb.on.ca](mailto:kshort@hwdsb.on.ca)



**SCHOOL MENTAL HEALTH-ASSIST**  
**ÉQUIPE D'APPUI POUR LA SANTÉ  
MENTALE DANS LES ÉCOLES**